Madagascar : Survol hebdomadaire de presse francophone n°22 (du 31 mai au 6 juin)

La crise politique

La Coalition des OSC et des « dignitaires » se voient confiée par la HAT l'organisation du « Dialogue national » des 14 au 17 juin. Les mouvances politiques ont toutes été contactées pour obtenir leur collaboration. Le parti Tim est entré en contact avec les organisateurs mais a décidé de boycotter le rendezvous, jugeant qu'il s'agissait encore d'une initiative unilatérale. Des « Dialogues inter-régions » préparatoires seront organisés dans chacune des ex-provinces du 8 au 10 juin. Les organisateurs réaffirment leur souci de neutralité et déclarent qu'ils ne s'opposent nullement à d'autres projets de rencontre à l'extérieur. L'initiative fragilise les 3 mouvances placées devant le fait accompli et déjà déstabilisées par les revers subis récemment (fermeture de médias, interpellations violentes, incarcérations...). Une nouvelle rencontre des 4 mouvances est très compromise, même si la médiation internationale ne semble pas avoir renoncé à son projet, que la France déclare désormais vouloir appuyer. Certains considèrent qu'un dialogue national est peut-être le préalable à une rencontre internationale qui consacrerait un accord malgacho-malgache. Le « Comité des dignitaires » s'étoffe. Il aurait vu le ralliement de nombreuses personnalités mais le Kmf/Cnoe juge peu représentative la société civile organisatrice de ces « Dialogues ».

Affaire Fort Duchesne. Les 2 gendarmes de la FIGN encore en fuite se sont rendus. 22 gendarmes sont actuellement détenus. D'autres éléments sont encore activement recherchés, dont un certain commandant Randriamanantena Wilhem. Le lieutenant-colonel Raymond Andrianjafy a été auditionné par le juge d'instruction.

Affaire radio Fahazavana. RSF s'inquiète de l'incarcération des personnels de la station. « Les employés de radio Fahazavana ont droit, dans les meilleurs délais, à un procès juste, équitable, à l'abri d'éventuelles pressions politiques », a déclaré l'organisation. Le Collectif des journalistes a rencontré plusieurs représentations diplomatiques et le président de la Fjkm a déposé un recours en Conseil d'Etat contre le décret de fermeture de la radio. Un appel d'urgence a été lancé à la communauté internationale, dont le contenu, jugé mensonger, est sévèrement critiqué par les médias proches du pouvoir.

Affaire radio Fréquence Plus. Ambroise Ravonison condamné à 8 mois de prison avec sursis pour outrage au président de la HAT. Un verdict plutôt clément qui peut s'expliquer par le fait que le leader de la mouvance « légaliste » possède la double nationalité franco-malgache. L'intéressé semble avoir été très éprouvé par son incarcération. Il doit se rendre en France pour des examens médicaux.

Les Eglises Fjkm critiquent ouvertement le régime et exhortent les citoyens à prendre position. Elles affirment ne plus pouvoir se taire face à ceux qui sont à l'origine « de troubles, de destructions et d'assassinats dans le pays» et exigent « l'arrêt du terrorisme et de la violence sous toutes leurs formes contre l'Église et ses fidèles». Une position qui tranche avec le silence observé depuis mars 2009 et la position plus nuancée de l'Eglise catholique, qui vient de reconnaître le régime (Le nouveau nonce apostolique a présenté ses lettres de créance). Le secrétaire général de la Fjkm a tenté par la suite d'atténuer cette déclaration. Les Eglises protestantes sollicitent la Ffkm mais aucun contact n'a encore été établi. Le « Mouvement des ecclésiastiques » poursuit ses activités mais ses leaders redoutent des arrestations. Des négociations sont en cours avec la HAT pour faire cesser la répression du Mouvement.

Le Conseil Consultatif Constitutionnel (CCC) a procédé au recueil de 159 contributions émanant des forces vives, des partis et chefs d'institutions, selon un planning très (trop) serré. La rédaction du ou des projets de Loi constitutionnelle semble relever de la gageure. Aucun représentant des mouvances Zafy, Ratsiraka et Ravalomanana n'a répondu à l'appel. « Encore une opération au parfum d'unilatéralisme » pour les médias d'opposition. Blanche Nirina Richard, coordinatrice du Comité de Suivi de l'exécution des Résolutions organisatrice des Assises Nationales (CSR-AN), des 2 et 3 avril à Ivato (qui sont restées lettre morte), condamne la démarche adoptée par le COSC et refuse de remettre au CCC les nombreuses propositions de textes qu'elle avait recueillies. Le constitutionnaliste Jean-Eric Rakotoarisoa s'étonne que l'on recueille des propositions alors que l'on se s'est pas mis d'accord au préalable sur la forme de l'Etat et que la population n'a pas été consultée à ce sujet sous une forme simple et compréhensible. L'OIF propose son concours pour la finalisation du texte.

Attitude de la communauté internationale : « Stupide » selon Sylvain Urfer, l'un des fondateurs du SeFaFi, qui déclare notamment : « elle ne comprend rien de la situation réelle à Madagascar. Il y a d'autres

pays d'Afrique qui ont un régime non démocratique en place depuis 20 ans, et la communauté internationale n'adopte pas la même attitude ». L'observatoire a publié son recueil des communiqués publiés en 2009.

Sommet Afrique-France de Nice: 38 dirigeants ont répondu à l'invitation. 2 absences remarquées, celles du Zimbabwe et de Madagascar. La France aurait souhaité accueillir une représentation de la Grande Ile mais elle a dû renoncer en raison à l'opposition de la Sadc. Omar el-Béchir, visé par un mandat d'arrêt de la CPI, était représenté. Jacob Zuma a critiqué la France qui, en les invitant, a octroyé une forme de reconnaissance aux auteurs des coups d'Etat au Niger et en Guinée. Le chef d'Etat Sud-Africain s'est entretenu avec Nicolas Sarkosy de la situation à Madagascar et de la relance des négociations. Leurs positions se seraient « considérablement rapprochées ». L'armée malgache participera aux cérémonies du 14-Juillet à Paris, à l'invitation du ministre français de la Défense.

Droits humains, gouvernance

Fusillade du 7 février 2009. Procès le 23 juin. Le dossier des 19 inculpés est bouclé. L'extradition de Marc Ravalomanana qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international est envisagée par la ministre de la Justice, une déclaration jugée très irréaliste, en raison de l'absence de coopération juridique avec l'Afrique du Sud, pays qui milite plutôt pour que le président déchu puisse se présenter aux présidentielles.

Le nouveau ministre de la Communication, Félix Malazarivo, veut faire la police des médias. Il imposera le respect du cahier des charges aux stations régulières et promet de faire fermer les radios et TV pirates : « L'assainissement aura lieu et il sera très poussé ».

Malaise au sein de la Croix Rouge Malagasy. L'organisation est minée par des conflits internes et ses dirigeants mis en cause pour des malversations constatées par un audit. Une plainte a été déposée au Bianco. Les irrégularités ont été relevées sur les exercices 2007 et 2008.

Des détournements de fonds publics au sein de la HAT, selon le Bianco. Des plaintes ont été déposées par la présidence. Les dossiers seront transmis d'ici peu à la chaîne pénale anti-corruption. Les malversations concerneraient également des départements ministériels

Actualité économique et sociale

- « Il faut revendiquer nos Îles éparses », déclare un professeur de droit international. Si le pays ne délimite pas cette année son plateau continental, il risque de perdre les 4 îles [Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India] situées dans le canal du Mozambique et tous les avantages afférents.
- « Soalala sera le soleil levant de Madagascar ». Les autorités rencontrent la population concernées par l'attribution du gisement de fer à une entreprise chinoise. Le ministre des Mines a rappelé que le projet comporte plusieurs phases parmi lesquelles le développement de la région est inclus. La 1ère tranche des 50 millions de dollars [sur un total de 100 millions] pour le droit d'accès au gisement par Wisco est déjà versée. D'après la HAT, Soalala serait actuellement, le premier projet minier au monde. Le ministère affirme que les fonds versés seront utilisés pour des investissements publics. L'entreprise aurait été la seule à accepter de payer pour l'adjudication. Le ministre de la Décentralisation est sommé de démissionner par un pasteur de la mouvance Zafy pour avoir contribué à « l'acte immoral » de vente de terre. Un discours identique à celui entendu à l'encontre de Marc Ravalomanana pour l'affaire Daewoo.

Fermetures d'entreprises et chômage technique font des ravages dans tout le pays, dans la discrétion et l'indifférence générale. Les zones franches sont particulièrement touchées. Aucun outil statistique ne permet de centraliser les données. L'État semble impuissant. Les recettes du fisc et des Douanes ont chuté sensiblement au mois de mai.

Projet de vente d'eau du fleuve Mananara-Nord. Tany, Collectif pour la défense des terres malgaches, interpelle le ministre de l'Eau. Il considère que l'état d'avancement du projet demeure obscur. Les autorités n'ont pas répondu à la demande de transparence sur ce contrat de vente d'eau à destination d'un pays du Golfe adressée fin janvier. Le Collectif attend des réponses à une série de questions.

Les 27 ambassadeurs de l'UE proposent au Conseil de suspendre l'aide au développement à Madagascar « en raison de l'absence de progrès démocratiques depuis l'arrivée au pouvoir d'Andry Rajoelina ». Décision à confirmer le 7 juin par le Conseil.